

Augmentation de capital annoncée

EURO-CYCLES

Siège Social : Z.I Kalaa Kébira 4060 Sousse

La Société EURO-CYCLES porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 28 avril 2016, a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, d'augmenter le capital social de la société d'un montant de **2 700 000 de dinars** par incorporation de réserves, et ce, par l'émission de **2 700 000 d'actions nouvelles gratuites** à répartir entre les anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison **d'une (1) action nouvelle gratuite pour deux (2) actions anciennes**, avec entrée en jouissance au **1^{er} janvier 2016**.

Le capital sera porté ainsi de **5 400 000 de dinars à 8 100 000 de dinars de 1 dinar chacune**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2016**.

Cotation en bourse :

Les droits d'attribution seront détachés et négociés en Bourse à partir du **01 juin 2016**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **01 juin 2016**, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **01 juin 2016**.

Prise en charge par Tunisie Clearing:

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing à partir du **01 juin 2016**.